

Vos contacts privilégiés

- P.C.N. juridique et financier : **Ella BOUQUET**
Tél. : +33 1 55 55 99 72 - ella.bouquet@recherche.gouv.fr
- Coordination du P.C.N. France : **Martine ROUSSEL**
Tél. : +33.1.55.55.82.51 - martine.rousseau@recherche.gouv.fr

Inscription obligatoire comme expert sur le portail du participant

Portail du participant : **Who can be expert?**
<http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/experts/index.html>

DEVENIR EXPERT ÉVALUATEUR



La Commission européenne (C.E.) a lancé **deux appels** à manifestation d'intérêts - ouverts pendant toute la durée du programme - aux **particuliers** et aux **organisations concernées** (agences de la recherche, universités, organismes, etc.) afin de constituer une **base de données d'experts indépendants** susceptibles d'aider les services de la C.E., pour les tâches liées au programme Horizon 2020, le programme cadre pour la recherche et l'innovation.

The screenshot shows the 'RESEARCH & INNOVATION Participant Portal' website. The navigation bar includes 'HOME', 'FUNDING OPPORTUNITIES', 'HOW TO PARTICIPATE', 'EXPERTS', and 'SUPPORT'. A search bar is present with a magnifying glass icon. Below the navigation, there is a 'News' section with a headline about the 3rd Health Programme and the Consumer Programme. To the right, there is an 'Experts' section with a sub-header 'H2020 ONLINE MANUAL' and a description: 'Join the database of independent experts for European research and innovation. The European Commission appoints independent experts to assist with research and innovation assignments including the evaluation of proposals, monitoring of projects, and evaluation of programmes, and design of policy.' Below the 'Experts' section, there are two input fields: 'Who can be an expert?' and 'What do expert assignments involve?'.

Pourquoi devenir expert ?

- ▶ S'approprier le mécanisme d'évaluation et affiner ses compétences en matière de rédaction de propositions ;
- ▶ Se faire connaître de la C.E. comme un expert du domaine ;
- ▶ Réaliser un état de l'art de la recherche européenne dans un secteur donné ;
- ▶ Développer un réseau de partenaires potentiels ;
- ▶ Mieux connaître les mécanismes européens ;
- ▶ Promouvoir sa perspective sur les enjeux de la recherche

Qui peut être expert ?

Peuvent prétendre à devenir experts, les individus de toute nationalité, bénéficiant d'un haut niveau d'expertise dans un domaine relatif à une thématique d'Horizon 2020, qu'ils proviennent de la sphère académique, de la recherche ou de la sphère économique et commerciale.

4 Critères de sélection des experts

- Expertise : technique, et/ou gestion de projet, et/ou innovation, et/ou exploitation, et/ou dissémination, et/ou communication, et/ou "business development"
- Diversité géographique
- Parité
- Rotation/renouvellement : 30% par an

En quoi consiste le travail d'évaluation ?

- ▶ Examiner et évaluer des propositions déposées dans le cadre des appels ;
- ▶ Travailler :
 - dans le cadre de sessions courtes d'une durée maximale de 10 jours par an ;
 - à distance et/ou à Bruxelles ou Luxembourg

*Le nombre
de propositions à traiter
est variable selon
le domaine*



Rémunération

Il s'agit d'une indemnité d'environ 500 euros TTC/jour

Déplacements à prévoir

L'expert évaluateur doit prévoir 1 semaine de travail et de déplacement à Bruxelles ou Luxembourg par campagne d'évaluation.